Le vapeur SULTAN, paquebot pour la BALISE et la POINTE A LA HACHE.—Soleil le départ des planteurs, les jour et heure connus et chances, il partira de la Pointe ci-dessus, le lundi à midi pour la Pointe ci-dessus, le lendemain matin.

Pour le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à MM. Cottin frères.

J. F. SERCIER & Co.
54, Vieille Levée

Le Bercier ou le commis, L. N. LAZA est autorisé à régler les comptes de passage.

Paquebot de la Côte et de l'intérieur.—Le bateau à vapeur ELISKA, capt J. G. Landry, partira régulièrement pour Bayou Lafourche, la Nouvelle-Orléans, la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin, et revenant sans retard de ses voyages aussi vite que possible. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Bernard & Landry, 3 Bourse.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.—Le vapeur ST. LANDRY, capitaine A. Bigue, part de la Nouvelle-Orléans pour la côte et Lafourche tous les mercredis matin, et revient sans retard de ses voyages aussi vite que possible. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Bernard & Landry, 3 Bourse.

Pour la Balise et Pointe à la Hache.—A la demande de beaucoup de planteurs, le vapeur ST. LOUIS, capt. Bernard, partira régulièrement pour la Balise et la Pointe à la Hache tous les mercredis matin, et reviendra sans retard de ses voyages aussi vite que possible. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Bernard & Landry, 3 Bourse.

Paquebot du Bayou Sara.—Le vapeur BELLE CREOLE, capt. [illegible], partira régulièrement pour le Bayou Sara tous les dimanches à 4 heures P.M. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Bernard & Landry, 3 Bourse.

POUR LE HAVANE.—Le brick [illegible], capitaine [illegible], partira pour ce port dans 5 jours. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Cottin frères.

POUR BOSTON.—Le vapeur REAL, capitaine [illegible], partira pour ce port dans 5 jours. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Cottin frères.

POUR BOSTON.—Le vapeur [illegible], capitaine [illegible], partira pour ce port dans 5 jours. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Cottin frères.

POUR BOSTON.—Le vapeur [illegible], capitaine [illegible], partira pour ce port dans 5 jours. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Cottin frères.

POUR BOSTON.—Le vapeur [illegible], capitaine [illegible], partira pour ce port dans 5 jours. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Cottin frères.

CIRQUE STONE & McCULLUMS.

LE PAVILLON DE 50 PIEDS DE LONG

PRIX D'ENTREE 25 CENTS.

POUR LIVERPOOL.—Le [illegible], capitaine [illegible], partira pour ce port dans 5 jours. Pour le passage, s'adresser à bord, ou à MM. Cottin frères.